

DELIBERATION n° DECHETS CS 01 11 20 Séance du 3 novembre 2020

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRANSPORT DE LIXIVIATS

Nombre de membres

En exercice : 09

Présents : 07

Procuration : 00

Absent : 02

Date de la convocation

Le 22 octobre 2020

Date d'affichage

Le mardi 3 novembre 2020 à 10 heures, les membres du collège déchets de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président :

Présents : M. Francis DUPOUEY, MM. Roger COMBRES, Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Jean-Pierre SALERS, Patrice SUAREZ, Thierry REVEIL ;

Représentation : /

Absent excusé : Mme Françoise CARRIE et M. Didier DUPRONT ;

Un appel d'offres ouvert concernant la prestation de transport des lixiviats issus des sites de traitement a été lancée avec remise des offres le 10 septembre 2020. Il s'agit d'un marché à bon de commande sans minimum ni maximum d'une durée d'un an renouvelable trois fois.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 03/11/2020 à 09h30 a attribué le présent marché à la Société AUCH ASSAINISSEMENT pour son offre économiquement la plus avantageuse.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés
DELIBERE ET DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché à bons de commande conclu sans minimum ni maximum avec la Société « Auch Assainissement » d'une durée d'un an renouvelable trois fois ;
- D'autoriser le Président à signer tous les pièces et avenants y afférents ;

Le Président, Francis DUPOUEY

